



2 agressions ont eu lieu dimanche 13 juin au soir contre des ASCT de Lyon sur 2 TGV différents.

- 1 agression physique
- 1 agression via insulte + crachat

Un point commun : le non port du masque par les 2 agresseurs !

SUD-Rail a déposé un droit d'alerte pour risque grave concernant les ASCT à qui la direction demande de jouer le rôle de gendarme à bord face aux voyageurs réfractaires à porter le masque !

Avec l'ouverture de la restauration, les situations de tension liées au non port du masque se multiplient et il paraît inévitable que des situations conflictuelles éclatent de plus en plus souvent.

Pour SUD-Rail, ce n'est pas aux ASCT de subir cette situation et de se retrouver seul là au milieu en situation de gendarme !

Lors de l'enquête immédiate, la direction a considéré que les ASCT ne couraient aucun risque particulier !

Une CSSCT d'axe extraordinaire s'est tenue le 16 juin, lors de laquelle la direction a campée sur ses positions.
L'Inspection du Travail a donc été saisie !

SUD-Rail apporte tout son soutien aux 2 agents concernés !